

L'abandon du projet de la RDU sonne comme une véritable claque.

La RDU est un élément essentiel de l'évolution de la Ville à côté duquel nous sommes en train de passer. Pour tranquilliser la ville et les quartiers, une diminution drastique de la pénétration de la circulation de transit doit pouvoir accompagner la restructuration du réseau routier et mobilité active dans tout l'espace urbain yonnais.

Depuis plus de 6 ans le projet est resté immobile pour des questions de remise en cause du tracé et de tergiversations par la Municipalité qui ont finalement abouti au retrait de la commune de Prangins.

Cette route était pourtant soutenue par la Région et le Canton. Elle mettait en collaboration les communes de Nyon, d'Eysins et de Prangins, elle pouvait bénéficier d'un financement commun de ces entités, de la Région et du Canton.

La décision Municipale est d'autant plus surprenante que le Conseil communal vient de lui accorder, par le préavis 2023/91, un crédit de 166'000 frs pour une campagne de comptage de véhicules.

En tant que principale intéressée à la réussite du projet, la Municipalité devait travailler en étroite collaboration avec les communes susnommées. Elle n'a pas été capable de conduire ce projet essentiel pour la tranquillité de la ville. C'est un grave constat d'échec qui nous amène à poser les questions suivantes à la Municipalité :

- La Municipalité a-t-elle pris contact avec les communes d'Eysins et de Prangins avant de prendre cette grave décision ?
- Comment la Municipalité compte-t-elle réguler les flux de circulation sans détourner les véhicules qui ne souhaitent que transiter sans s'arrêter ?
- La Municipalité prétend être en mesure d'améliorer les flux et d'apaiser la circulation. Comment compte-t-elle s'y prendre alors qu'aujourd'hui, l'entrée nord de la ville est saturée plusieurs heures par jour y compris en dehors des heures de pointes ?
- Comment se fait-il que la Municipalité prenne cette décision avant de disposer des résultats de la campagne de comptages (Préavis 2023/91) que le Conseil vient de voter ?
- Serait-ce que les résultats de cette étude n'entrent pas en ligne de compte pour une décision aussi essentielle ?
- Pourquoi la Municipalité n'a jamais informé le Conseil communal de l'état d'avancement des travaux ou procédures, voire de ses difficultés ?
- Pour mieux comprendre, nous souhaiterions prendre connaissance de l'étude sur laquelle la Municipalité s'est appuyée pour prendre cette décision.
- Enfin pour mesurer l'ampleur financière de ce revirement, nous souhaitons connaître les coûts engagés dans ce projet aussi bien au niveau des communes de Nyon, Prangins, Eysins et de Région de Nyon.

Je remercie d'avance la Municipalité pour ses réponses.

Jacky Colomb